

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS545

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 17, substituer à la dernière occurrence du mot :

« professionnelle »,

le mot :

« professionnelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.